



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY- ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

ARRETE DU MAIRE N°A2026-03-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

EXPLOITATION DES TAXIS SUR LA COMMUNE DE BUSSY-ALBIEUX

Le Maire de Bussy-Albieux,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2213-1 et L2213-2

Vu le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et des voitures de petite remise

Vu la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi

Vu le décret n° 95-935 du 17 août 1995 portant application de la loi susvisée

Vu la demande de Madame Nathalie JACQUY sollicitant l'autorisation d'exploiter un taxi sur la Commune de BUSSY-ALBIEUX,

Vu la carte professionnelle de conducteur de taxi n°000 414, délivrée à l'intéressée par la Préfecture de la Loire

ARRETE

ARTICLE 1er :

Madame Nathalie JACQUY, née le 06 Mars 1971 à Roanne (Loire) domiciliée 47 Chemin de la Goutte – Gouttebelin – 42 260 BUSSY-ALBIEUX, est autorisée à exploiter un taxi sur le territoire de la commune de Bussy-Albieux (Loire), véhicule de marque BMW SERIE 5, immatriculée HJ-632-AK

ARTICLE 2 :

L'emplacement de ce taxi est fixé Place de la Mairie, et porte le numéro 1.

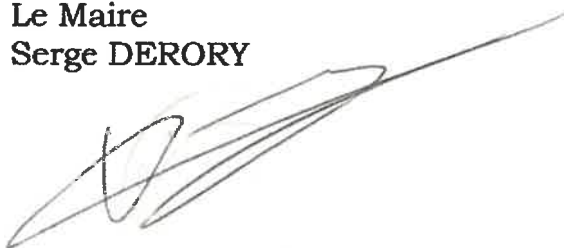
ARTICLE 3 :

Ampiliation du présent Arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison,
- la Gendarmerie de Boën
- l'intéressée

A Bussy-Albieux,
le 02 Mars 2026

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le1.6 MARS.2026numériquement